

DESCRIPTION MORPHOSYNTAXIQUE ET SÉMANTICO-RÉFÉRENTIELLE DES DÉMONSTRATIFS DÉTERMINATIFS DU LYÈLÉ¹

Dieu-Donné ZAGRE

Université Norbert Zongo, Burkina Faso

ORCID iD: 0009-0004-9443-8173

dieudonnezagre084@gmail.com

Nebili Jean Baptiste BADO

Université Norbert Zongo, Burkina Faso

Laboratoire de Linguistique, LABOLING

badojean5719@gmail.com

&

Ayassan BADO

Université Norbert ZONGO, Burkina Faso

Laboratoire de Linguistique, LABOLING

ORCID iD: 0009-0004-1518-046X

ayassanbado3@gmail.com

Résumé : Cette étude s'intéresse à la description morphosyntaxique et sémantico-référentielle des démonstratifs déterminatifs du lyèlé. Les démonstratifs sont des unités linguistiques qui participent à l'expression de la déixis spatiale. Leur rôle est de permettre au locuteur de désigner des entités dans la situation de communication par ostension. Les démonstratifs dans les langues du monde se distinguent en deux catégories : les démonstratifs déterminatifs qui accompagnent le nom et les démonstratifs substitutifs qui sont des substituts du nom. Cette étude met l'accent sur les déterminatifs, quitte à aborder dans une étude ultérieure les substitutifs. La question principale de l'étude est la suivante : quelles sont les caractéristiques morphosyntaxiques et sémantico-référentielles des démonstratifs déterminatifs du lyèlé ? Les objectifs recherchés sont : (1) décrire les caractéristiques morphosyntaxiques des démonstratifs déterminatifs du lyèlé, (2) décrire leurs caractéristiques sémantico-référentielles. L'étude s'inscrit dans le domaine de la linguistique fonctionnelle avec une perspective énonciative. Nous nous inspirons des travaux de (Benveniste, 1974) et de (Kerbrat-Orecchioni, 1980). Pour y parvenir, nous avons élaboré un questionnaire linguistique qui a permis la constitution d'un corpus. L'analyse des données révèle qu'en lyèlé, les démonstratifs déterminatifs ont une forme simple de structure CVCV et portent tous le schème tonal BH. Ils sont postposés au nominal qu'ils déterminent. Leurs valeurs sémantiques varient en fonction de la nature ou classe du référent (humain, non humain, innombrable) ; ils expriment aussi des valeurs appréciatives ou subjectives telles que l'augmentatif, le diminutif, l'appréciatif (mélioratif) et le péjoratif.

Mots-clés : démonstratif déterminatif, langue lyèlé, morphosyntaxe, sémantique.

¹ **Liste des abréviations et symboles :** acc. = accompli ; aff. = affirmation ; déf. = défini ; dém. = démonstratif ; inacc. = inaccompli ; interr. = interrogatif ; m. emph. = morphème emphatique ; nég. = négation ; pl. = pluriel ; post. = postposition ; sg. = singulier.

MORPHOSYNTACTICAL AND SEMANTIC-REFERENTIAL DESCRIPTION OF THE DETERMINATIVE DEMONSTRATIVES OF LYÈLÉ

Abstract: This study focuses on the morphosyntactic and semantic-referential description of determinative demonstratives in Lyèlé. Demonstratives are linguistic units that contribute to the expression of spatial deixis. Their role is to enable the speaker to designate entities in the communication situation by ostension. Demonstratives in the world's languages fall into two categories: determinative demonstratives, which accompany nouns, and substitutive demonstratives, which are substitutes for nouns. This study focuses on determinatives, leaving substitutives to be addressed in a future study. The main question of the study is: what are the morphosyntactic and semantic-referential characteristics of determinative demonstratives in lyèlé? The objectives are: (1) to describe the morphosyntactic characteristics of determinative demonstratives in Lyele, (2) to describe their semantic-referential characteristics. The study falls within the field of functional linguistics with an enunciative perspective. We draw inspiration from the work of (Benveniste, 1974) and (Kerbrat-Orecchioni, 1980). To achieve this, we developed a linguistic questionnaire that enabled us to compile a corpus. Analysis of the data reveals that in Lyèlé, determinative demonstratives have a simple CVCV structure and all carry the BH tonal pattern. They are postponed to the noun they determine. Their semantic values vary depending on the nature or class of the referent (human, non-human, innumerable); they also express appreciative or subjective values such as augmentative, diminutive, appreciative (meliorative), and pejorative.

Keywords : demonstrative determiner, lyèlé language, morphosyntax, semantics.

Introduction

La présente étude a pour objet la description morphosyntaxique et sémantico-référentielle des démonstratifs déterminatifs du lyèlé. Selon (Manessy, 1979) le lyèlé fait partie du sous-groupe occidental des langues gurunsi. C'est une langue parlée dans la région du Centre-Ouest du Burkina Faso, notamment dans la province du Sanguié. Les lyèléphones sont appelés « lyèlá » ; « lyòló » est l'appellation du territoire qu'ils occupent. Il existe de nos jours beaucoup de travaux sur le lyèlé tels : (Bado, 2025), (Zagré et Babine, 2023), (Bakouan, 2017), (Baki, 2012), (Bamouni, 2011), (Batiana, 2008), (Bazié, 2002), (Bayala, 1990), (Batiana, 1985), (Bassolé, 1983). Ces auteurs ont apporté chacun en ce qui le concerne, leur contribution à la description de cette langue. Dans cet écheveau d'investigations sur le lyèlé, nous retenons que l'étude de (Bado, 2025) sur la deixis spatiale du lyèlé est celui qui touche le domaine du sujet de la présente recherche. Cependant, les démonstratifs déterminatifs ont déjà fait l'objet de plusieurs analyses dans diverses langues du monde en général et du Burkina Faso en particulier. Nous avons entre autres : (Kéita, 1994), (Zagré, 2018), (P. Wali, 2014), (Traoré et Ouattara, 2022), (Dao et Kéita, 2025).

La problématique majeure de cette étude est la suivante : quelles sont les caractéristiques morphosyntaxiques et sémantico-référentielles des démonstratifs déterminatifs du lyèlé ? De cette problématique découlent les questions spécifiques suivantes : quelles sont les caractéristiques morphosyntaxiques des démonstratifs déterminatifs du lyèlé ? Quelles sont leurs caractéristiques sémantico-référentielles ? Comme hypothèses de recherche, nous postulons d'une part que les démonstratifs

déterminatifs du Lyèlé ont une morphologie simple et qu'ils sont postposés aux noms qu'ils déterminent. D'autre part, leurs valeurs sémantico-référentielles varient selon la nature du référent désigné par le nom. L'objectif général vise à analyser les caractéristiques morphosyntaxiques et sémantico-référentielles des démonstratifs déterminatifs du lyèlé. De manière spécifique, il s'agit de : (1) décrire les caractéristiques morphosyntaxiques des démonstratifs déterminatifs du lyèlé ; (2) décrire leurs caractéristiques sémantico-référentielle. Dans les lignes qui suivent, nous abordons successivement le cadre théorique et méthodologique de l'étude, puis l'analyse des données et enfin la discussion des résultats.

1. Cadre théorique et méthodologique

Cette étude sur les démonstratifs déterminatifs s'inscrit dans le cadre de la linguistique fonctionnelle. Elle s'inspire des travaux de (Benveniste, 1974) et de (Kerbrat-Orecchioni, 1980). En effet, ces deux auteurs précisent les types d'unités linguistiques qui font partie des déictiques et comment ils fonctionnent sur le plan sémantico-référentiel. Et parmi ces unités déictiques, les démonstratifs occupent une place de choix. Au-delà de la recherche documentaire, la collecte des données du corpus nous a conduit à l'élaboration d'un questionnaire linguistique. Ce questionnaire contient des énoncés et des lexies formulées en français que nous avons soumis à nos informateurs pour traduction en lyèlé. La phase d'administration du questionnaire s'est étalée sur une période de cinq séances, précisément à Réo et à Koudougou en mars 2024. Notre questionnaire est adressé à quatre (04) informateurs principaux tous des lyèlâ et bien ancrés dans la culture et la langue lyèlé. Nous avons enregistré et transcrit phonétiquement les données du corpus sur la base des symboles de l'Alphabet phonétique international l'A.P.I. Le corpus est transcrit en langue lyèlé suivi d'une traduction juxtalinéaire (mot-à-mot) entre barres obliques et enfin une traduction littéraire entre guillemets.

Le modèle d'analyse des données que nous adoptons est celui du « plan de description des pronoms personnels » de (Keita, 2012). Ce plan propose un premier canevas de description morphosyntaxique des déictiques qui prend en compte le schème tonal, la morphologie, la structure syllabique, la distribution, la syntagmatique et les fonctions syntaxiques. Ce plan propose également un canevas de description sémantico-référentielle qui consiste à décrire les valeurs référentielles (déictique ou endophorique), les valeurs expressives (neutre ou emphatique), les valeurs sémantiques en rapport avec la nature du référent (humain, non humain, animé, non animé, mélioratif, péjoratif), entre autres.

2. Analyse et interprétation des données

À partir des données du corpus, nous distinguons les démonstratifs déterminatifs singuliers et pluriels suivants en lyèlé :

- m̀òbó « ce, cet, cette » / b̀jèb́é « ces » ; m̀èb́é « ces » ;
- k̀òbó « ce, cet, cette » / t̀èb́é « ces » ;
- k̀èb́é « ce, cet, cette » / ʃ̀èb́é « ces » ;
- t̀èb́é « ce, cet, cette » / ɲ̀èb́é « ces ».

Tous ces démonstratifs déterminatifs, singuliers et pluriels peuvent être associés à un morphème emphatique *ètá* donnant lieu à une forme composée du genre : *t̀èb́é ètá*

« ce, cet, cette... ci/là », *fěbé étá* « ces ... ci/là ». Dans les lignes qui suivent, nous faisons une analyse morphosyntaxique des données dans le premier paragraphe (2.1.), puis une analyse sémantico-référentielle de ces données au paragraphe (2.2.).

2.1. Description morphosyntaxique des démonstratifs déterminatifs

Tous les démonstratifs déterminatifs du lyèlé, singuliers comme pluriels portent le schème tonal (BH) :

- *mòbó* « ce, cet, cette » / *bjěbé* « ces », *měbé* « ces » ;
- *kòbó* « ce, cet, cette » / *těbé* « ces ».
- *kěbé* « ce, cet, cette » / *fěbé* « ces » ;
- *těbé* « ce, cet, cette » ; *děbé* « ce, cet, cette » / *ņěbé* « ces »

Notons déjà que *měbé* « ces », équivalent pluriel de *mòbó* « ce, cet, cette » est une variante contextuelle de *bjěbé* « ces », également équivalent pluriel de *mòbó* « ce, cet, cette ». En attendant d'y revenir dans les analyses sémantiques, nous retenons que *bjěbé* « ces » marque des noms qui désignent des entités dénombrables (que l'on peut compter) tandis que *měbé* « ces » marque des noms qui désignent des entités innombrables (liquide, farine). Le démonstratif déterminatif singulier *těbé* « ce, cet, cette » a une variante phonique *děbé* « ce, cet, cette ». Cette variante *děbé* s'emploie librement par les locuteurs en lieu et place de la forme de base *těbé* sans aucune variation sémantique. Mais la forme la plus usitée est la forme de base *těbé*. Chaque démonstratif déterminatif a une variante phonique. Ainsi, la variante phonique de *mòbó* est *mòwá* « ce, cet, cette » ; celle de *kòbó* est *kòwá* « ce, cet, cette » ; celle de *kěbé* est *kěwá* et celle de *těbé* est *tòwá* « ce, cet, cette ». Ces variantes phoniques sont employées facultativement par les locuteurs en lieu et place des formes de base *mòbó*, *kòbó*, *kěbé*, et *těbé* « ce, cet, cette » qui sont les formes les plus usitées. Par ailleurs, tous les démonstratifs déterminatifs *mòbó*, *kòbó*, *kěbé* et *těbé* « ce, cet, cette » de même que leurs variantes phoniques *mòwá*, *kòwá*, *tòwá* et *kěwá* « ce, cet, cette », ainsi que leurs équivalents pluriels *bjěbé* (*měbé*), *těbé*, *ņěbé* et *fěbé* « ces » ont une morphologie simple. Ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas être segmentés en unités significatives plus petites. La structure syllabique de tous ces démonstratifs déterminatifs est : CVCV. Les démonstratifs déterminatifs ont une position syntaxique fixe dans le syntagme nominal où ils apparaissent. Syntaxiquement, ils sont toujours postposés aux nominaux qu'ils déterminent.

(1)

(a) Bál-ø *mòbó* « Cet homme ;
//Homme-sg./dém.//

(b) Cóló-ø *kòbó* « Ce poulet » ;
//Poulet-sg./dém.//

(c) nàz-ĩ *kěbé* « Ce plat »
//plat-sg./dém.//

(d) séb-é *těbé* « Ce livre »
//livre-sg./dém.//

Ces exemples illustrent bien le rôle syntaxique de déterminant que joue le démonstratif déterminatif en lyèlé. Il détermine le nom et l'ordre d'apparition des unités dans le syntagme déterminatif est : *Nominal + Démonstratif déterminatif*.

Les équivalents pluriels des démonstratifs déterminatifs sont : *bjèbè* (qui a une variante contextuelle *mèbè*), *tèbè*, *nèbè* et *fèbè* « ces ». Ils ont également une forme simple et le même ordre syntaxique que leurs équivalents singuliers.

(2) (a) kán-á bjèbè_ « Ces femmes » ;
//Femme-pl./dém.//

(b) nàzĩ-sí fèbè « Ces plats »
//plat-pl./dém.//

(c) bwáa-ré tèbè « Ces lions »
//lion-pl./dém.//

(d) còmǎn-è nèbè « Ces arbres »
//arbre-pl./dém.//

Sur le plan syntaxique, ces démonstratifs déterminatifs de formes simples s'associent aux nominaux qu'ils déterminent et le syntagme déterminatif résultant peut assumer les rôles syntaxiques non prédicatives, telles les fonctions de sujet, d'objet et de circonstant dans un énoncé verbal construit autour d'un verbe noyau qui joue le rôle de prédicat.

(3)

(a) bál-ø mǎbǎ bàná. « Cet homme arrive »
/Homme-sg./dém./arrive-inacc.aff. /
S P

(b) cól-ó kǎbǎ nâ jí yálá ya. « Cette poule picore le mil »
/Poule-sg./dém./inacc.manger-/mil.déf//
S P O

(c) nàz-ĩ kèbè cò-ø. « Ce plat est détérioré »
//plat-sg./dém./détériorer-acc.aff. //
S P

(d) sèb-é tèbè cò-ø. « Ce livre est gâté »
//Livre-sg./dém./gâter-acc.-aff.//
S P

Ces exemples (3, a, b, c et d) illustrent des cas où le syntagme déterminatif constitué du *Nom + démonstratif déterminatif* assume le rôle syntaxique de sujet ; ce syntagme apparaît avant le verbe qui assume la fonction de prédicat.

(4)

(e) bə mà-ø bǎsǎbwèl-é y kèbè « Ils ont frappé cet enfant » ;
//Ils/frapper-acc.aff. /enfant-sg.déf.-dém//
S P O

(f) ñ mà *ké-ø mǎbbó* « Tu as frappé cette femme »
 //tu-avoir/frapper/acc.aff./femme.sg-/dém./
 S P O

(g) ñ gu-ø *bór-ó kǎbbó* « Tu as tué ce lion. »
 //Tu/tuer-acc.aff./lion.sg/dém./
 S P O

(h) ñ cò-ø *nǎzǐ-sí fǎbbé* « Tu as détérioré ces plats. »
 //tu/avoir-détériorer-acc.aff./plat-pl./dém./
 S P O

Le syntagme déterminatif assumant le rôle syntaxique d'objet est postposé au verbe comme c'est le cas dans les exemples (4. e, f, g, h) précédents.

(5)
 (i) *ké-ø wǎné-ø jǐ-ø kǎbbé wǎ* « Une femme est dans cette maison »
 //Femme.sg/être-acc.aff./maison.sg-/dém./post./
 S P C

(j) ñ zù-ø *nǎ-ø mǎbbó wǎ* « Il est rentré dans cette eau. »
 //Il/être-rentre-acc.aff./eau.sg./dém./dans/
 S P C

(k) bǎ jǎl *có-ø kǎbbó yó* « Ils sont montés dans cet arbre. »
 //Ils/être-monter-acc.aff./arbre.sg.-dém./post./
 S P C

Le syntagme déterminatif qui joue le rôle syntaxique de circonstant est également postposé au verbe. Mais ce circonstant est toujours marqué par une postposition. En effet, *wǎ* « dans » dans les exemples (i et j) ainsi que *yó* « dans » dans l'exemple (k) sont des postpositions qui marquent le syntagme déterminatif, lui permettant d'assumer le rôle syntaxique de circonstant.

2.2. Description sémantico-référentielle

Dans ce paragraphe, nous décrivons les valeurs sémantiques, référentielles des démonstratifs déterminatifs. Les valeurs sémantiques varient selon le genre du référent.

-Valeurs sémantiques liées au genre du référent

Ces valeurs sémantiques sont liées à la nature ou la classe du référent (humain, non humain, innombrable) et aussi des valeurs appréciatives ou subjectives telles que l'augmentatif, le diminutif, l'appréciatif (mélioratif) et le dépréciatif (péjoratif).

▪ Valeurs sémantiques des démonstratifs déterminatifs *mǎbbó* et *bǎbbé*

Le démonstratif *mǎbbó* « ce, cet, cette », sa variante *mòwá* « ce, cet, cette » et son équivalent pluriel *bǎbbé* « ces » servent à déterminer des noms dont le référent est un être humain.

(6)

(a) kě-ø mó mǎbǎ bàná-ø « Cette femme-ci arrive » ;
//Femme-sg-déf./dém./arriver-acc-aff. //

(b) Bál-ø mó mǎbǎ dòm-ø nàmá-ø « Cet homme-ci a mangé de la viande »
//homme-sg-déf./dém./manger-acc-aff/viande-sg//

(c) kě-ø mó mǎbǎ wèré kùjú « Cette femme-ci a cuisiné »
//Femme-sg-déf./dém./cuisiner-acc-aff. //

Le déterminatif mǎbǎ « ce, cet, cette » et ses variantes marquent également des noms dont le référent est une entité innombrable tels les liquides, la farine, le sable.

(7)

(a) ně-ø mǎbǎ kù-ø gór-ó. « Cette eau a fait un trou »
//eau-sg./dém./faire-acc./trou-sg.//

(b) sě-ø mó mǎbǎ cǎ-ø « Cette boisson-ci est périmée »
//boisson.sg-déf.-dém./périmier.acc-aff. //

(c) à nǎ yàlá sě-ø mǎbǎ « Je veux cette boisson »
//Je/inacc.vouloir./boisson-sg- dém.//

-Valeurs sémantiques des démonstratifs déterminatifs kǎbǎ et kěbǎ

Kǎbǎ « ce, cet cette » détermine des nominaux dont le référent est un non-humain. Ces entités non-humaines peuvent être animés ou non-animés, notamment des animaux, des plantes et autres objets.

(8)

(a) bǎr-ó kǎbǎ bàná « Ce lion arrive » ;
//lion-sg/dém./arriver-inacc-aff.//

(b) kùj-ú kǎbǎ cǎ-ø « Cette nourriture est décomposée »
//nourriture-sg/dém./décomposer.acc. //

(c) cól-ó kǎbǎ bàná « Cette poule arrive »
//poule-sg/dém./arriver-inacc-aff.//

Les référents des nominaux marqués bǎr-ó kǎbǎ « ce lion », kùjú kǎbǎ « cette nourriture », cól-ó kǎbǎ « cette poule » sont effectivement des non-humains, notamment des animaux et des objets. Par ailleurs, le démonstratif kǎbǎ « ce, cet, cette » est parfois utilisé avec une valeur méliorative, appréciative. Le locuteur cherche à donner une appréciation positive aux entités désignées par les noms marqués par ce démonstratif. kǎbǎ « ce, cet, cette » exprime l'augmentatif quand il détermine des nominaux dont le référent est un non humain. Cependant, lorsqu'il détermine des nominaux de référent humain, il a une valeur dépréciative.

(9)

(a) pén-é kǎbǎ « Ce cadeau (précieux) » ;
//cadeau.sg. /dém.//

(b) *nàz-ò kǎbǎ cǎ-ø* « Ce plat (de grande valeur) est abimé »
//plat.sg./dém./abimer.acc.-aff.//

(c) *Kùl-ú kǎbǎ dǎm-ø nǎmá-ø* « Ce (adorable) chien a mangé de la viande »
//Chien-sg./dém./manger.acc.aff./viande-sg.//

Le démonstratif *kǎbǎ* « ce, cet, cette » et sa variante morphologique *tǎbǎ* « ce, cet, cette », ainsi que son équivalent pluriel *fǎbǎ* déterminent des nominaux dont le référent est humain et non humain à la fois. Il s'emploie avec une valeur sémantique de diminutif, c'est-à-dire que les entités désignées sont de petites tailles, de petites formes, minces ou très jeunes.

(10)

(a) *rǎ wǎnǎ zǎwǎ-ø kǎbǎ wǎ* « Ça se trouve dans cette (petite) calebasse ».
//ça/trouver-acc./calebasse-sg./dém./dans.//

(b) *bǎ mà bǎsǎbwǎl-ε kǎbǎ* « Ils ont frappé ce (jeune) enfant ».
//Ils-/frapper-acc. aff./enfant.sg./dém.//

(c) *ò mà kùl-í kǎbǎ* « Ils ont frappé ce (maigre) chien »
//Ils/frapper-acc-aff./chien.sg./dém.//

Kǎbǎ et ses variantes sont aussi utilisés pour donner une certaine image péjorative, pour minimiser, frustrer des êtres humains ou des objets.

(11)

(a) *Kǎ-sǎ fǎbǎ bǎnǎ* « Ces femmes (petites, minces, déperies) arrivent » ;
//Femme-pl/dém./arriver-inacc-aff.//

(b) *sǎ-ø kǎbǎ nǎ nǎ pǎ àmyǎ nǎ* ? « Est-ce cette (insignifiante) boisson-ci que tu me donne ? »
//boisson-sg/déf./dém./tu./donner-inacc./moi-intér.//

(c) *à tá yǎlá búrí-ø kǎbǎ yǎ* « Je ne veux pas cet (insignifiant) pain-ci »
//je/nég/vouloir-acc./pain.sg./dém./nég.//

Dans l'exemple (11. a) *kǎ-sǎ fǎbǎ* « ces femmes (petites, minces, déperies) » sont dévalorisées, dénigrées à travers le marqueur *fǎbǎ* « ces ». Le locuteur pouvait, en lieu et place de *fǎbǎ* « ces », employer *bǎbǎ* « ces » qui a une connotation méliorative, appréciative ou neutre. Dans les autres exemples (11.b et c) le locuteur recuse la quantité et la qualité d *sǎ kǎbǎ* « cette (insignifiante) boisson-ci » et *búrí kǎbǎ* « ce (insignifiant) pain ». Il utilise ainsi, le démonstratif *kǎbǎ* « ce, cet, cette » pour dévaloriser l'entité désigné par le nom marqué. Pour ce qui est de *tǎbǎ* « ces », il est souvent utilisé pour des noms se référant à des entités non-animés. Il est à la fois pluriel et singulier. Lorsqu'il est pluriel, il est l'équivalent du démonstratif *kǎbǎ* « ce, cet, cette ». *Tǎbǎ* « ces » est utilisé comme singulier lorsqu'il se rapporte à un nom dont le référent est innombrable.

(12)

(a) n̄ pǒ né gǎ-dé tɛ̀bɛ́ « Il m'a donné ces pagnes »
//tu/donner-acc./pron./pagnes-pl./dém.//

(b) n̄ téné kùjú-ø tɛ̀bɛ́ « Tu as préparé ces nourritures »
//il/préparer-acc./nourriture-sg./dém.//

(c) bwáa-rè tɛ̀bɛ́ bànà « ces lions arrivent »
//lion.pl./dém./venir-inacc.//

Tɛ̀bɛ́ exprime aussi une valeur dépréciative quand il exprime le pluriel et marque des noms dont le référent est un humain. C'est le cas dans les exemples :

(13)

a) ká-ná tɛ̀bɛ́ bànà « Ces femmes (petites, minces, dépéries) arrivent » ;
//Femme-pl/dém./arriver-inacc-aff.//

b) Kɛ́-sè fɛ̀bɛ́ bànà « Ces femmes (petites, minces, dépéries) arrivent » ;
//Femme-pl/dém./arriver-inacc-aff.//

-Valeurs référentielles et de localisation des démonstratifs

Les démonstratifs dans les langues du monde jouent un rôle référentiel de déictique. En effet, le locuteur s'en sert pour indiquer, montrer, désigner des entités repérées dans la situation de communication. Les démonstratifs déterminatifs du lyélé ne dérogent pas à cette règle. Ils permettent au locuteur de parler en désignant les entités désignées par ostension ou par le regard. Par ailleurs, la définitude est une caractéristique linguistique essentielle dans l'ancrage de la deixis spatiale, elle permet la localisation des référents dans la situation de communication. Le défini est marqué par la doublure de la voyelle tonique finale du nominal. Lorsque le syntagme déterminatif est marqué par le défini, cela signifie que l'entité désignée se trouve dans la situation de communication, qu'elle est connue des protagonistes du discours (locuteur et interlocuteur). La désignation du référent est directe en ce moment.

(14)

(a) Ji-ø í kɛ̀bɛ́ cò « Cette maison-ci est endommagée »
//Maison-sg/déf/dém./endommager-inacc.//

(b) Bál-á á bɛ̀bɛ́ bànà « Ces hommes-ci arrivent »
//hommes-pl/déf/dém./arriver-inacc.//

(c) kán-á á byɛ̀bɛ́ bànà « Ces femmes-ci arrivent »
// Femmes-pl/déf/dém./arriver-inacc.//

(d) kùl-í í kɛ̀bɛ́ bànà « Ce chien-ci arrive »
//chien-sg/déf/dém./arriver-inacc.//

Dans ces exemples, les nominaux *jì-ø-ì* « maison » et *Bál-á-á* « homme », *ká-ná-á* « femme », *kùl-í-í* « chien » par le défini représenté morphologiquement par l'allongement vocalique à la fin de chaque nom. Les entités désignées la *maison-ci*, les *hommes-ci*, les *femmes-ci*, le *chien-ci* sont ainsi situées à une distance relativement proche du locuteur qui les indique avec ostension. Il s'agit de « *cette maison-ci*, *ces hommes-ci*, *ces femmes-ci*, *ce chien-ci* », que vous voyez à côté, proche de moi. Le défini marque surtout la visibilité de l'entité désignée dans la situation de communication. Le défini peut aussi être marqué par des morphèmes autonomes postposés au nom ; ces morphèmes sont entre autres : *yá*, *bé*, *né*. Cela renvoie toujours au même type de désignation directe.

(15)

(a) *Bál-á bé bèbè* bàná « Ces hommes-ci arrivent »

//hommes-pl/déf/dém./arriver-inacc.//

(b) *kán-á bé byèbè* bàná « Ces femmes-ci arrivent »

// Femmes-pl/déf/dém./arriver.inacc.//

Parallèlement, l'absence du défini indique toujours un repérage de l'entité dans la situation de communication, mais cette fois-ci à une distance relativement éloignée du locuteur. L'entité désignée de manière indirecte.

(16)

(a) *Cól-ó kòbó* bàná « Cette poule-là arrive »

//poulet-sg/dém./arriver-inacc-aff. //

(b) *Bál-á bèbè* bàná « Ces hommes-là arrivent »

//Hommes-pl-dém/arriver.inacc.//

(c) *Kùl-í kèbè* bàná « Ce chien-là arrive »

//chien-sg/dém./arriver.inacc.//

(d) *ká-ná byèbè* bàná « Ces femmes-là arrivent »

// Femmes-pl/dém/arriver.inacc. //

Ici, les entités « *cette poule-là*, *ces hommes-là*, *ce chien-là*, *ces femmes-là* » ne sont pas désigné ostensiblement. L'entité n'est pas forcément identifiable dans la situation de communication.

▪ **Les déictiques de localisation *té* « proximité » et *ga* « éloignement »**

Té « proximité » et *ga* « éloignement » sont des déictiques, des morphèmes emphatiques qui s'associent aux démonstratifs pour désigner la proximité ou l'éloignement. En effet, pour désigner une entité proche, les lyèlâ utilisent le déictique spatial *té* qui indique que l'entité désignée est localisée proche des protagonistes du discours. Lorsque *té* est employé dans un énoncé en tant que déictique spatial, il est postposé au démonstratif déterminatif. Ainsi, nous avons : *mòbó té*, *kòbó té*, *kèbè té* et *tèbè té*.

(17)

(a) *kě-ø mòbó té* « Cette femme-ci » ;

//Femme-sg./dém/m-emph.//

(b) cǝ-∅ w *kǝbbǝ* tǝ « Ce fétiche-ci »
//fétiche-sg./déf/dém/emph.//

/c- nǝzh-ǝ y *kǝbbǝ* tǝ « Ce plat-ci »
//plat-sg./déf/dém./m-emph.//

(d) nǝzhǝ-si *shǝbbǝ* tǝ « Ces plats-ci »
//plats-pl./dém/m-emph.//

(e) *bǝsǝbbwǝl-sǝ* *bǝbbǝ* tǝ « Ces enfants-ci »
//enfant-pl./dém./m-emph.//

Le déictique *ga* met en évidence l'éloignement de l'entité désignée par rapport à la position du locuteur. Syntaxiquement, il est postposé au démonstratif déterminatif. Alors, nous pouvons avoir : *mǝbbǝ ga*, *kǝbbǝ ga*, *kǝbbǝ ga* et *tǝbbǝ ga*.

(18)

(a) kǝ-∅ *mǝbbǝ ga* « Cette femme-là » ;
//Femme-sg./dém/m-emph.//

(b) cǝ-∅ *kǝbbǝ ga* « Ce fétiche-là »
//fétiche-sg./déf/dém/emph.//

/c- nǝzh-ǝ *kǝbbǝ ga* « Ce plat-là »
//plat-sg./déf/dém./m-emph.//

(d) nǝzhǝ-si *shǝbbǝ ga* « Ces plats-là »
//plats-pl./dém/m-emph.//

(e) *bǝsǝbbwǝl-sǝ* *bǝbbǝ ga* « Ces enfants-là »
//enfant-pl./dém./m-emph.//

-Valeur sémantique d'insistance ou d'emphatique

Le lyèlé dispose d'un morphème de mise en emphase qui s'associe aux différents démonstratifs pour exprimer l'insistance. Il s'agit du morphème *età*. C'est un morphème polyfonctionnel qui marque l'insistance, l'étonnement, l'exclamation et l'interrogation.

Ainsi, *età* peut être associé à l'adverbe de lieu *emá* « ici » pour exprimer l'insistance.

(19)

a) *bǝ-má età* « Viens ici ! (là où se trouve le locuteur) ».
//Vienir-imp/ici/emph.//

Ètà sert à certifier ou confirmer un fait en association avec le présentatif *wǝ* « c'est, ce sont ».

b) *Wǝ età* « certainement/c'est exact/exactement... »
//prés./m-emph.//

Ètá est également présent dans les énoncés interrogatifs. L'interrogation est marquée par le morphème interrogatif, *bíí bí*:

c) *Wó étá bíí ?* « Est-ce ainsi ? »

//prés./m-emph.//

Seul, ou parfois en combinaison avec le présentatif *wɔ* « c'est », il marque l'étonnement, la stupéfaction.

d) *Ètá !* « ah ! bon ! »

//m.empha.//

Ètá a une morphologie simple et invariable et une position syntaxique fixe lorsqu'il accompagne le démonstratif déterminatif. De schème tonal bas-haut (BH), il se place après le démonstratif. Ainsi, les formes des déterminatifs emphatiques sont : *mɔ́bɔ́ étá*, *kɔ́bɔ́ étá*, *kɛ́bɛ́ étá* et *tɛ́bɛ́ étá*... Sémantiquement, ce marqueur emphatique peut être glossé par « ...ci/là ». Il peut également marquer les équivalents pluriels des démonstratifs : *byɛ́bɛ́ étá*, *tɛ́bɛ́ étá*, *ʃɛ́bɛ́ étá* et *nyɛ́bɛ́ étá* « ces...ci/là ».

(20)

(a) *kɛ́-ø mɔ́bɔ́ étá* « Cette femme-là » ;

//Femme-sg./dém/m-emph.//

(b) *cɔ́-ø w kɔ́bɔ́ étá* « Ce fétiche-ci »

//fétiche-sg./déf/dém/emph.//

/c- nɛ́z-ɪ y kɛ́bɛ́ étá « Ce plat-ci »

//plat-sg./déf/dém./m-emph.//

(d) *nɛ́zɪ-si ʃɛ́bɛ́ étá* « Ces plats-là »

//plats-pl./dém/m-emph.//

(e) *bàsábwɛ́l-sɛ byɛ́bɛ́ étá* « Ces enfants-là »

//enfant-pl./dém./m-emph.//

Les syntagmes déterminatifs marqués par le morphème emphatique gardent les mêmes positions syntaxiques dans l'énoncé verbal et assument les mêmes rôles syntaxiques que les syntagmes déterminatifs avec des démonstratifs de formes simples, non-emphatiques.

(21)

a) *bál-ø mɔ́bɔ́ étá bànà* « Cet homme-là arrive »

//homme-sg./dém./m-emph./arriver-inacc-aff.//

S

(b) *bè mà bál-ø mɔ́bɔ́ étá zà* « Ils ont frappé cet homme-là aujourd'hui ».

//Ils/frapper-acc./homme-sg/dém/m-emph./aujourd'hui//

O

(c) *dòm-ø mó wɛ́nɛ́ kɛ́-ø mɔ́bɔ́ étá jɔ́-ø wɛ́.*

//sauce-sg./déf./être-acc-aff./femme-sg-dém/m-emph./main-sg./dans//

C

« La sauce se trouve dans la main de cette femme-là ».

La fonction sémantique du marqueur *età* est la mise en emphase, où le locuteur s'exprime avec insistance. Celui-ci l'emploie avec les démonstratifs pour insister sur le fait qu'il ne se trompe pas sur l'entité désignée, qu'il s'agit belle et bien de l'entité en question et non d'une autre.

(22)

(a) rə wěné *nəzhĩ-sí shèbè età' mɔ́* wě « Ça se trouve dans ces plats-ci ».
//ça/se trouver-acc./plat-pl/dém/m-emph/déf./dans //

(b) bə kù *gór-ɔ́ w kɔ́bɔ́ età'* « Ils ont creusé ce trou-là »
//ils/creuser-acc./trou-sg./déf./dém./m-emph.//

(c) *bál-á bɛ byèbè età' mɔ́ ʃě dá né* « Ces hommes-ci se sont soutenus »
//homme-pl/déf/dém/m-emph./soutenir-acc-/les uns/les autres//

Ici, le locuteur indique avec insistance les *plats*, le *trou* et les *hommes*, pour signifier qu'il s'agit bel et bien de ces entités et non d'autres, qu'il ne se trompe pas. L'emploi du marqueur de l'emphatique *età* suggère que les entités désignées sont présentes dans la situation de communication. Elles sont visibles et peuvent être touchées.

Tableau II : Récapitulatif des démonstratifs déterminatifs emphatiques ou composés

Démonstratifs Déterminatifs singuliers	Variantes phoniques	Equivalents pluriels	Valeurs sémantiques				
			Humains	Non- humain	Neutre	Appréciatif (mélioratif)	Dépréciatif (péjoratif)
mɔ́bɔ́	mɔ́wá	bjèbè / mɛ̀bè	+	+	+	+	-
kɔ́bɔ́	kɔ́wá	tèbè	+	+	-	-	+
kèbè / dèbè	kèwá	shèbè	-	+	-	-	+
tèbè	tòwá	ɲèbè	-	+	-	-	+

Source : conçu par nous-même pour les besoins de l'étude

3. Discussion

Ce paragraphe nous permet de discuter les résultats de notre étude en faisant des rapprochements avec d'autres études similaires dans d'autres langues du même groupe de famille, notamment des langues gur. Ainsi, nous retenons que le système des démonstratifs déterminatifs du *mooré* selon (ZAGRE, 2018) est plus économique avec seulement deux démonstratifs déterminatifs singuliers *kāngá* « ce, cet, cette » et *kāngá* « ce, cet, cette-ci ». Or, le système du *lyèlé* comporte quatre (04) démonstratifs déterminatifs singuliers *mɔ́bɔ́*, *kɔ́bɔ́*, *kèbè* et *tèbè* « ce, cet, cette ». Tandis que le *nánèrgé* selon (DAO et KEITA, 2025) présente un système beaucoup plus complexe avec huit (08) démonstratifs déterminatifs singuliers : *gé*, *wé*, *lé*, *jé*, *bí*, *fi*, *dé* et *bé* « ce, cet, cette ». Le démonstratif déterminatif du *mooré* a une morphologie complexe. En effet, (ZAGRE, 2018) distingue un radical *kān-* (structure CVC) et un suffixe de classe *-gá* (structure CV ; marque du singulier). Mais en *lyèlé* et en *nánèrgé*, le démonstratif déterminatif a une morphologie simple, car il ne peut être décomposé en unités significatives plus petites.

Tous les démonstratifs déterminatifs singuliers du *lyèlé* ont la structure CVCV. En *nánèrgé*, la structure syllabique du démonstratif déterminatif est simplement CV. Dans toutes ces langues, le démonstratif déterminatif a une autonomie syntaxique vis-à-vis du nom qu'il détermine. Il forme avec ce nom un syntagme déterminatif apte à assumer les fonctions syntaxiques non prédicatives telles : sujet, objet et circonstant. Toutefois, la position syntaxique du démonstratif par rapport au nom diffère d'une langue à l'autre. En *nánèrgé*, il est antéposé au nom qu'il détermine. Mais en *mooré* et en *lyélé*, il est postposé au nom.

Les caractéristiques sémantiques des démonstratifs déterminatifs varient d'une langue à l'autre. Le *mooré* qui a un système économique avec deux (02) démonstratifs les utilise pour déterminer tout type de nom sans distinction de genre ou de classe. Mais dans les autres langues, *nánèrgé* et *lyélé* qui ont des systèmes complexes, il y a des contraintes sémantiques dans la détermination des noms. En *nánèrgé* par exemple, *gé* et *jé* marquent des humains et animaux avec une valeur sémantique d'augmentatif. Ce qui signifie que les entités désignées ont une grande taille ou une grande forme (ou les deux à la fois). Tandis que *lé* et *fi* dans cette même langue marque les mêmes genres d'entités, mais plutôt avec une valeur sémantique de diminutif ; les entités désignées sont petites de taille ou de forme. Dans cette même langue, le démonstratif *dé* marque les noms innombrables (les liquides par exemple). En *lyélé*, les contraintes sémantiques des démonstratifs déterminatifs varient selon la classe ou le genre du nom. En effet, le démonstratif *kǎbbǎ* s'emploie avec une valeur sémantique méliorative ou d'augmentatif, tandis que *kǎbbé* s'emploie avec une valeur péjorative ou de diminutif. Cela nous permet de postuler que lorsque la langue possède un système économique de démonstratifs déterminatifs, ceux-ci s'emploient systématiquement pour déterminer tout type de nom comme c'est le cas en *mooré*. En revanche, lorsque le système des démonstratifs est complexe, cela entraîne des contraintes sémantiques dans la détermination des noms. C'est le cas en *lyélé* et en *nánèrgé*.

Conclusion

Au terme de cette étude, nous retenons que le *lyélé* dispose de quatre (04) démonstratifs déterminatifs singuliers qui sont *mǎbbǎ*, *kǎbbǎ*, *kǎbbé* et *tǎbbé* « ce, cet, cette ». Ces derniers ont des variantes libres qui sont *mǎwá*, *kǎwá* et *tǎbbé*. Leurs équivalents pluriels sont *bǎbbé*, *tǎbbé*, *nǎbbé* et *fǎbbé*. Tous ces démonstratifs, singuliers ou pluriels, ainsi que leurs variantes libres ont une morphologie simple ; ils ne peuvent pas être décomposés en unités significatives plus petits. Ils ont tous la structure syllabique CVCV et le schème tonal HB. Leur position syntaxique est la position post-nominale ; c'est-à-dire qu'ils se placent après le nom qu'ils déterminent. Sur le plan sémantico-référentiel, chaque démonstratif déterminatif a ses caractéristiques spécifiques. Ainsi *mǎbbǎ* et ses variantes marquent des noms dont le référent est humain ou non-humain. Ils assument la valeur sémantique neutre, c'est-à-dire sans spécification subjective (ni dépréciatif ni mélioratif). Par ailleurs, ils assument aussi la valeur sémantique d'appréciatif ou de mélioratif ; *kǎbbǎ* et ses variantes marquent aussi des noms dont le référent est humain ou non-humain. Ils assument la valeur sémantique de dépréciatif (péjoratif) ; *kǎbbé* et ses variantes marquent exclusivement les noms dont le référent est non-humain. Leur valeur sémantique est le dépréciatif (péjoratif) ; *tǎbbé* et ses variantes ont les mêmes valeurs sémantiques que *kǎbbé*, c'est-à-dire, non-humain et dépréciatif (péjoratif). En perspective, nous notons que dans la langue les mêmes formes de démonstratifs *mǎbbǎ*, *kǎbbǎ*, *kǎbbé* et

tèbè « ce, cet, cette » sont aptes à fonctionner comme des pronoms, c'est-à-dire des substituts du nom. Cela fera l'objet d'une étude ultérieure.

Références bibliographiques

- BADO N. J.-B. (2025). *Analyse du système de la deixis spatiale du lyèlé*, Mémoire de master II, Université Norbert Zongo, U.F.R./L.S.H., département de Linguistique, 139 p.
- BAKOUAN L. (2017). *Procédés de création lexicale en lyèlé*, mémoire de master II, Université Joseph KI-ZERBO, Département de linguistique, 94 p.
- BAKY B. T. (2019). *Écoles bilingues en contexte plurilingue burkinabé et recherche terminologique en mathématiques français/langues nationales : perspectives pédagogique et lexicographique*, Thèse de doctorat, Université de Caen Normandie, 409 p.
- BAMOUNI B. (2011). *Description morphosyntaxique et sémantico-référentielle des pronoms personnels du Lyèlé*, Mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, U.F.R./L.A.C., département de linguistique, 154 p.
- BASSOLÉ J. (1983). *Phonologie du Lyèlé (Haute-Volta)*, Mémoire de maîtrise, Université d'Abidjan, 17 p.
- BATIANA A. (1985). *Variation linguistique et comportement langagier dans la communauté lyèlé*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Nice, 237 p.
- BAYALA B. (1990). *Morphosyntaxe de l'énoncé en lyèlé : Essai d'analyse grammaticale*, Rapport de DEA, INSULLA, Université de Ouagadougou, 99 p.
- BAYILI B. (1998). *Religion, Droit et Pouvoir au Burkina-Faso : Les Lyèlé du Burkina Faso*, Ouagadougou, l'harmattan, 102 p.
- BAZIÉ O. (2002). *Étude de la variation dialectale du Lyèlé*, Mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, U.F.R./L.A.C. département de linguistique, 90 p.
- BENVENISTE É. (1966). *Problèmes de Linguistique générale*, Paris, Éditions Guillard, 259 p.
- DAO A. et KÉITA A. (2025). « Description morphosyntaxique et sémantico-référentielle des démonstratifs déterminatifs neutres du nanèrge », in *Akofena, hors-série N°12-mars 2025, Mélanges en hommage au Professeur SOMÉ Zomomenibé Maxime*, Abidjan, CRAC-INSAAAC, pp. 23-34
- MANESSY, G. (1979). « Contribution à la classification généalogique des langues voltaïques », in *langues et civilisations à tradition orale*, N°37, Paris, SELAF, 109 p.
- HOUIS Maurice, 1977, « Plan de description systématique des langues négro-africaines », dans *Afrique et Langage* no 7, Paris, Les Presses de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales, pp. 5-6
- KEITA Alou, 1994, « De l'expression du démonstratif en JULA », in *Sciences et Techniques*, Vol. 2, Université de Ouagadougou, 25-40 pp.
- KEITA Alou, 2012, « Esquisse d'un plan de description sémantico-référentielle des pronoms personnels des langues nationales », in *National development Through Language Education* (eds. KUUPOLE, D. Domwin et KAMBOU, K. Moses), Presses Universitaires du Ghana, pp.186-199.
- KERBRAT-ORECCHIONI C (1980). *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. (2^e édition, 1997), Paris, Armand Colin, 290 p.

- TRAORÉ D. et OUATTARA M. (2022). « La deixis spatiale en Anglais et en Senar », in revue *DJIBOUL* | N°004, Vol.4 , Décembre 2022, pp.122-135
- WALI P. (2014). *Deixis spatiale en Gulmancema*, Mémoire de D.E.A., Université de Ouagadougou, U.F.R./L.A.C. département de linguistique, 135 p.
- ZAGRÉ D.-D. et BABINE P. (2022). « La morphosyntaxe de l'adjectif qualificatif en Lyèlé », in revue *DJIBOUL, Spécial* N°06, Octobre 2022, pp. 26-41
- ZAGRE D.-D. (2018). *Description morphosyntaxique et sémantico- référentielle des marqueurs de la deixis personnelle, spatiale et temporelle du mooré*, Thèse de Doctorat unique en linguistique, Laboratoire de Recherche et de Formation en Sciences du Langage, École Doctorale/ Lettres, Sciences Humaines et Communication, Université Ouaga 1 Pr Joseph Ki-Zerbo, 555 p.